

Synthèse du comité syndical du SYTRAL du jeudi 24 avril 2014

• APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2013

Le comité syndical approuve le compte financier 2013

Le résultat global de l'exercice 2013 dégage un excédent de 58,9 M€. Cela permet d'une part de financer les reports de crédits sur l'exercice 2013 à hauteur de 18,1 M€ en section d'investissement et 3,4 M€ en section d'Exploitation. Cela fait apparaître un résultat net disponible de 40,8 M€.

Le niveau de recettes du réseau confirme sa progression, mais reste en deçà des engagements contractuels du Délégué pour la troisième année consécutive, confirmant la nécessaire maîtrise des charges. Le déficit d'exploitation des réseaux est en légère baisse de 1,5 %, soit - 2,8 % en un an.

Les recettes du Versement Transport progressent (+ 3,3 %) après le ralentissement de 2012 (+ 1%). Entre 2003 et 2008, la hausse moyenne de l'assiette a été de +4,3% /an. Cette hausse avait baissé à +1 % en 2009 pour revenir à +3,3 % en 2010 et +3,7 % en 2011.

L'endettement s'établit à 1.187,2 M€ contre 1.219,7M€ à fin 2012 soit une baisse de 32.5 M€.

Le ratio de désendettement passe de 6.6 ans à 5.9 ans.

• EXERCICE BUDGETAIRE 2014 – DECISION MODIFICATIVE NO 1

Le comité syndical approuve la décision modificative et le budget 2014 qui est porté globalement en dépenses et en recettes à :

- 689,265 M€ hors taxes en section d'exploitation,
- 407,072 M€ hors taxes en section d'investissement,

soit une autorisation budgétaire totale de 1 096,337 M€, dont 876,928 M€ en opérations réelles et 219,409 M€ en mouvements d'ordre.

• BILAN DE GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET UTILISATION DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le comité syndical approuve la politique de gestion active de la dette et l'utilisation de la ligne de trésorerie en 2013.

• PLANS DE DEPLACEMENTS D'ENTREPRISE

Le comité syndical approuve les PDE à conclure avec les sociétés :

- MMA, située avenue Félix Faure, Lyon 3^{ème}
- DHL, située rue Servient, Lyon 3^{ème}

• BILAN DES MESURES PRISES DU 15 AU 18 MARS DANS LE CADRE DU PIC DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Mesures prises du 15 au 18 mars 2014 dans le cadre du pic de pollution atmosphérique visant à favoriser le report de la voiture particulière vers les transports collectifs :

- gratuité du réseau TCL les samedi 15 et dimanche 16 mars toute la journée, et les lundi 17 et mardi 18 mars aux heures de pointe (7h-9h et 16h30-19h) ;
- renfort de l'offre de transport : le samedi 15 mars, des véhicules supplémentaires ont été mis en service sur les lignes du métro (A, B, C et D), du tramway (T1, T2 et T4) et 25 lignes de bus, principalement entre la fin de la matinée et la fin de l'après-midi. Ainsi l'après-midi, 9 rames supplémentaires ont été mises en service sur le métro, 6 rames sur le tramway et 42 bus sur les lignes de surface. Des conducteurs et agents de maîtrise de renfort ont également été mobilisés.

En termes de fréquentation du réseau, l'analyse réalisée par le Délégué du réseau sur les modes métro et tramway fait état d'une **progression de la fréquentation de 4% les 15 et 16 mars** par rapport au samedi et au dimanche précédents, après prise en compte d'événements particuliers (match à Gerland, salon à Eurexpo, fin des vacances scolaires). **Lors des deux jours de gratuité aux heures de pointe, la fréquentation a progressé de 2 à 3 %.**